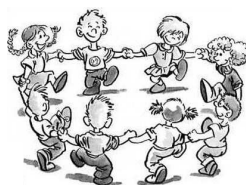




# TROISVILLES infos n°2



## Temps d'activité péri-scolaire

### Thématiques retenues pour le 1<sup>er</sup> trimestre :

Découverte du monde animal – Découverte des métiers

Des groupes ont été formés afin d'adapter ces thèmes à l'âge des enfants.

Le conseil réfléchit à la mise en place d'autres activités pour les 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> trimestres.

Nombre d'enfants inscrits est variable, **entre 18 et 23 enfants**, un point précis sera fait fin octobre.

### Horaires scolaires

Lundi : 9h -12h / 13 h30 -16h30  
Mardi : 9h -12h/ 13h30 -15h00  
Mercredi : 9h00 -12 h00  
Jeudi : 9h -12h/ 13h30 -16h30  
Vendredi : 9h -12 h/ 13h30 -15h

## Décisions du conseil municipal

### Séance du 4 juillet 2014

**Nouvelles** Activités Périscolaires : Mardi : 15h-16h30 et Vendredi : 15h-16h30. Participation familiale de 25 € par enfant par trimestre.

**Le Comité** Syndical du SIDEC a décidé de procéder à une refonte de ses statuts.

**Tarifs** du Centre de Loisirs Sans Hébergement suivant quotient familial, à compter de juillet 2014 : de 0,25 € à 0,90 €/heure soit de 10 à 36 €/semaine.

**Recrutement** d'un Contrat Unique d'Insertion pour pallier l'absence d'un emploi d'avenir lors de ses formations obligatoires.

Contenu du poste : Agent polyvalent : Service et surveillance de la cantine scolaire et des nouvelles activités périscolaires éventuelles, et entretien des locaux - 9 mois - 20 heures hebdomadaires- Rémunération : SMIC.

**Achat** d'un souffleur et d'un groupe électrogène pour les agents techniques.

**Installation** de barrières de sécurité à l'école ainsi que de barrières pivotantes à l'entrée de l'école avec butée au sol. Le coût négocié 4800 TTC.

**Gâche** électrique de la porte d'entrée de l'Ecole. Un devis a été demandé à l'entreprise Legrand, pour la motorisation de la porte d'entrée de l'école qui est de 4 824.78 € TTC.

Un devis a été demandé à Leroy Merlin pour la fourniture de matériel pour installer une gâche électrique à la place, pour une somme de 400,00 € TTC environ. La pose sera faite par les employés en collaboration avec Christophe Cathier.

**Des projets** de Territoire seront déposés auprès du Département afin d'obtenir d'éventuelles subventions.

**Création** de la vigilance citoyenne pour la prévention des cambriolages en collaboration avec la Gendarmerie Nationale. Une réunion publique sera organisée fin octobre début novembre un vendredi soir.

### RERISE DES PROJETS

**Chapelle du Fayt** : La subvention de la 4 C est de 18 000 €. Le projet définitif est de 21 000 € environ.

**Plateau sportif** : La subvention de la 4C est de 60 000 €. La subvention du Conseil Général est de 45 000 €.

Le projet est de 98 000 € HT + talutage du fond du terrain.

- Les normes d'entretien étant trop contraignantes, les bacs à sable de l'école seront supprimés.

### Séance du 5 septembre 2014

**Des travaux** complémentaires sont nécessaires au plateau multisports afin d'améliorer l'esthétique. Une demande de « réserve parlementaire » sera déposée afin de subventionner ces travaux.

**La révision** du bail du logement 4, rue du Villers prendra effet à compter de ce jour.

**Une ouverture** de crédit est nécessaire pour régler les frais d'étude.

**Participation** des entreprises à l'achat de la plaque commémorative pour l'église (744,65 €). La commune règle la facture et encaisse les différentes participations des entreprises.

**Tarif** du repas organisé à l'occasion de la fête communale :

Moules ou tripes-frites : 10€ Jambon-frites : 5€

**Terrain** multisports 4, rue du Villers

Devis pour le bornage réalisé par le Cabinet Briffaut de Cambrai : 1 260,00 € TTC

Devis pour le constat de huissier réalisé par Maître Carpentier : environ 230,00 €

**Un panneau** indicatif « cimetière » sera implanté au niveau du Calvaire

**Rue** du Maréchal Leclerc : Suppression des 2 sens interdits, interdiction aux plus de 3,5 tonnes sauf livraison et bus.

**Modification** de la signalisation de la rue d'Inchy : limitation à 70 km/h dès la sortie du village, interdiction aux plus de 3,5 tonnes, interdiction de stationner sur la chaussée sauf bus et livraison.

**Subvention** de 80,00 € (une seule fois par personne) à l'obtention du permis B de conduire sur présentation du volet à condition d'habiter Troisvilles depuis plus d'un an.

**Subvention** de 40,00 € à l'obtention d'un baccalauréat (tous bacs confondus) sur présentation du relevé de notes à condition d'être domicilié à Troisvilles (adresse du relevé de notes). Ces subventions seront émises aux intéressés présents en janvier, lors de la cérémonie des vœux du Maire.

**Motion** de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

**Le débit ADSL** disponible pour un foyer dépend uniquement de la distance du foyer jusqu'au central téléphonique auquel il est rattaché. Les foyers de Troisvilles sont rattachés au central téléphonique de Caudry et la distance entre les deux explique le faible débit ADSL ou même le fait de ne pas disposer de l'ADSL.

C'est pourquoi lorsque la Région Nord Pas de Calais a proposé avec l'Europe d'aider les communes à résorber les zones d'ombres (lignes ne pouvant disposer d'ADSL), un appel d'offre a été attribué à l'époque par la commune à Xilan pour une solution radio (émission du signal haut débit depuis un point haut et débit partagé entre les clients du point haut, haut débit fourni par le seul fournisseur d'accès internet (FAI) Xilan.

L'évolution de la réglementation permet aujourd'hui aux communes à faible débit ADSL comme Troisvilles de mettre en place une solution de montée en débit (NRA PRM). Actuellement deux sous répartiteurs desservent la commune pour le téléphone et les équiper d'une solution NRA PRM après un appel d'offre représenterait un coût pour la commune de l'ordre de 300 K€ que nous ne pouvons envisager sans subventions.

Il n'est pas possible d'être aidé par le Conseil Général du Nord ou le Conseil Régional. En effet, ses deux entités se sont unis pour créer un syndicat mixte qui va engager dans les prochaines années, avec le concours de l'Etat et de l'Europe, un plan de déploiement de solutions très haut débit pour l'ensemble des zones du Nord Pas de Calais qui ne bénéficieront pas du déploiement FTH (fibre de bout en bout entre le central téléphonique et les habitants) des opérateurs privés. Pour l'arrondissement de Cambrai, le déploiement FTH privé concerne la Communauté d'agglomération de Cambrai au périmètre administratif 2011 et sera mis en œuvre par Orange.

La commune va, avec le soutien de la communauté de commune du Caudrésis et du Catésis, échanger avec les services de ce syndicat mixte pour connaître les priorités de déploiement des solutions très haut débit pour notre commune sachant que l'ambition du syndicat est d'offrir du 8Mbit/s à horizon 2017/2018 et ensuite le FTH à horizon 2025.

En attendant, nous ne pouvons à titre individuel que nous tourner vers des solutions alternatives qui sont les suivantes :

- Solution Radio de Xilan que vous connaissez bien (<http://www.xilan.fr/public/accueil/accueil.php>)
- Solution satellite comme celle, par exemple, de Nordnet à découvrir sur le site qui permettent d'avoir outre le haut débit jusque 20 Mbit/s, un accès téléphonique et des bouquets TV. (<http://www.nordnet.com/offres/internet-satellite/notre-offre.php>)
- Solution réseau mobile 3G, 3G+, H+ ou 4G

- **FETE COMMUNALE** : Notre fête s'est très bien déroulée avec les manèges traditionnels, le lancer de ballons et surtout un spectacle de grande qualité, le samedi soir, avec la troupe Rapsody " Mama Mia " et pour la première fois, un repas convivial de moules, tripes frites, très apprécié, au profit du centre d'action sociale. \* Samedi soir, **170 personnes**.  
\* Dimanche, **108 personnes**.



La commission des fêtes décidera le don; j'ai arrêté un résultat positif du repas d'environ **450 euros**.

## FLASH INFO

**Mme Audrey Delebroye**, ruelle Gosselin, contrat CUI de 20h00 semaine. pendant 12 mois, pour le nettoyage, la cantine, en remplacement de Charlotte Ego, en formation.



**M. Valentin Havrez**, rue de la Sotière, contrat avenir de 35h00 semaine pour 3 ans, entretien et nettoyage du village, tous travaux intérieurs.



Subvention pour ces contrats 75 % de l'Etat.

## Travaux en cours

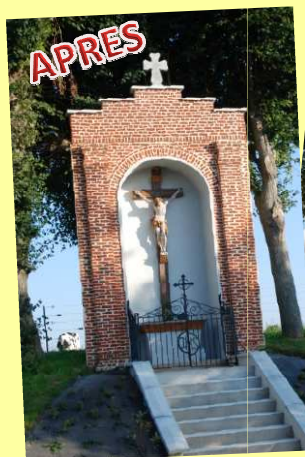
### TRAVAUX DU CALVAIRE

Début avril, la communauté de communes a accepté avec ses brigades, de restaurer le calvaire.

Les fournitures payées par la commune et la main d'œuvre, pris en charge par la communauté, ont permis de redonner une image et une valeur à notre calvaire.

Une nouvelle toiture sera installée prochainement.

- \* Fournitures, plantations, toiture et gouttière : **1500 euros**
- \* Main d'œuvre de la communauté : **450 heures**.



### TRAVAUX D'ELECTRICITE

- Des travaux de mise aux normes ont été réalisés dans la classe maternelle et une nouvelle installation d'alarme incendie : coût global : **8577 euros**.

- Une porte de secours sera posée au quatrième trimestre.